

RFPB RETRAITE FONCTION PUBLIQUE

Retraite des agents de la fonction publique territoriale : perfectionnement

Deux jours pour fiabiliser l'instruction des dossiers CNRACL en collectivité : affiliation et temps non complet, catégories actives territoriales, calcul de la pension, RAFP, contractuels et départs anticipés. Une approche par cas concrets, du contrôle du compte individuel retraite jusqu'à la mise en paiement.

 DURÉE 2 jours · 14 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■■■ Perfectionnement	 SECTEUR Secteur public
--	---	---	--

OBJECTIFS

- 1 Déterminer le régime de retraite applicable à chaque agent territorial : CNRACL, régime général et IRCANTEC selon le statut et la durée hebdomadaire d'emploi
- 2 Calculer une pension CNRACL en intégrant trimestres, bonifications, décote, surcote et minimum garanti
- 3 Instruire les départs en catégorie active et les départs anticipés propres aux effectifs territoriaux
- 4 Reconstituer les droits des contractuels et des carrières mixtes public-privé
- 5 Piloter le dossier de liquidation dans les délais imposés par la caisse et sécuriser le rôle de l'employeur

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, responsables et gestionnaires carrière-paie, référents retraite CNRACL des communes, intercommunalités, départements, régions, centres de gestion et établissements publics locaux.

PRÉREQUIS

Pratique de la gestion statutaire dans la fonction publique territoriale.

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| 1 Affiliation et ouverture des droits en territoriale | 3 Calculer la pension et les droits RAFP |
| 2 Les catégories actives territoriales | 4 Départs anticipés, contractuels et liquidation du dossier |

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Cas pratiques construits sur des carrières territoriales types : temps non complet, pluri-employeurs, catégorie active
- ✓ Tableaux de calcul et check-list d'instruction du dossier CNRACL remis aux participants
- ✓ Étude possible des dossiers anonymisés apportés par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques appuyés sur la réglementation CNRACL et la réforme de 2023
- ✓ Ateliers de calcul commentés pas à pas
- ✓ Étude de dossiers de liquidation anonymisés
- ✓ Échanges structurés sur les situations rencontrées en collectivité
- ✓ Support détaillé remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 15 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.